

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 12 janvier 2015 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
Mme Sylvie Laroche

Sont absents : M. Daniel Giroux  
M. Daniel Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Renald Grondin, maire.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014.
- 3) Adoption des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014.
- 4) Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2015.
- 5) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2015.
- 6) Adoption des comptes à payer.
- 7) Taxes municipales impayées.
- 8) Rémunération des employés.
- 9) Rémunération de la directrice générale.
- 10) Amendement au règlement 101-92, concernant le traitement des élus.
- 11) Cautionnement et assurance ADMQ.
- 12) Mandat au notaire
- 13) Bail Caisse Desjardins Sud de Lotbinière
- 14) Adoption de la politique MADA-Famille
- 15) Site Web
- 16) Renouvellement des partages de voies publiques pour les quads
- 17) Affaires nouvelles :
- 18) Période de questions
- 19) Levée de la séance

2015-01-001

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2015-01-002

#### EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>er</sup> ET 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 18 décembre 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2015-01-003

#### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>er</sup> ET 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2015-01-004

#### ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les dépenses incompressibles suivantes :

- Rémunération : Maire et les Élus municipaux  
Directrice générale / secrétaire-trésorière et Secrétaire adjointe  
Personne désignée pour la voirie et aide-voirie  
Chauffeurs de camion pour le déneigement  
Loisirs  
Pompiers et Premiers répondants  
Journalier  
Parc et terrain de jeux  
Préposé à l'entretien ménager
- Frais de vérification
- Frais de poste
- Retenue à la source aux deux paliers gouvernementaux
- Frais de téléphone, cellulaire, téléavertisseurs, radios mobiles et internet
- Propane, diesel
- Électricité de tous les édifices municipaux et éclairage public
- Assurances
- Les quotes-parts de la MRC de Lotbinière et la Municipalité de Laurier-Station
- Fournitures de bureau
- Frais de déplacement

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-005

#### ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JANVIER 2015

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-006

#### COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de janvier 2015 :

.....

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| C1500001 | Receveur Général du Canada : Retenues à la source                               | 1 027.12  |
| C1500002 | Hydro-Québec : 1245 2 <sup>e</sup> rang   | 485.12    |
| C1500003 | Telus Quebec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage                          | 488.37    |
| C1500004 | Supérieur Propane : 1159 2 <sup>e</sup> rang, 1245 2 <sup>e</sup> rang, Loisirs | 2 206.19  |
| C1500005 | Ministère du Revenu du Québec : Retenues à la source                            | 19 243.89 |
| C1500006 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage                                   | 1 649.20  |
| C1500007 | Koodo Mobile : Cellulaire pompiers  | 177.00    |
| C1500008 | Info Page : Fréquence numérique   | 215.75    |
| C1500009 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage                                   | 1 917.98  |
| C1500010 | Freins Démarreurs Plessis inc. : Pièces camions, Outillage                      | 1 162.15  |
| C1500011 | Municipalité de Laurier-Station : Déchets                                       | 2 432.74  |
| C1500012 | Hydro-Québec : Éclairage public   | 566.62    |
| C1500013 | Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation                     | 12.00     |
| C1500014 | ADMQ : Renouvellement assurance et cautionnement                                | 735.75    |
| C1500015 | Bell Mobilité : Cellulaires   | 247.96    |
| C1500016 | CIB : Soutien technique annuel  | 2 466.21  |
| C1500017 | Proulx CPA inc. : Honoraires professionnels                                     | 333.43    |
| C1500018 | Fortin Sécurité Médic inc. : Premiers soins garage                              | 73.52     |

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

|          |  |          |
|----------|--|----------|
| C1500019 | Municipalité de Joly : Entente inspecteur et incendie      | 2 114.45 |
| C1500020 | Roulement Techno inc. : Pièces grattes à neige et pépîne   | 443.30   |
| C1500021 | Thibault & Associés : Test annuel autopompe                | 372.32   |
| C1500022 | Service d'incendie en Commun : Entraide incendie           | 813.94   |
| C1500023 | SOCAN : Droits de licence                                  | 212.78   |
| C1500024 | Atelier Genytech : Courroie Inter, antenne Volvo et pépîne | 620.16   |
| C1500025 | Koodo Mobile : Cellulaire pompiers                         | 60.06    |
| C1500026 | Roger Grenier inc. : Laine isolante, Flextra               | 29.51    |
| C1500027 | Québec Municipal : Adhésion annuelle                       | 94.86    |
| C1500028 | PG Solutions inc. : Contrat entretien et soutien technique | 603.62   |
| C1500029 | Placide Martineau inc. : Plomberie Loisirs                 | 120.62   |
| C1500030 | Produc-Sol inc. : Pelle, m.-o. mécanique et déneigement    | 3 460.75 |
| C1500031 | 9300-2293 Québec inc. : Plomberie Loisirs                  | 45.44    |
| C1500032 | Entreprises S. Mathieu inc. : Portes garage et caserne     | 2 454.71 |
| C1500033 | Municipalité de Laurier-Station : Recyclage                | 1 768.94 |
| C1500034 | Division de Praxair Canada inc. : Oxygène et acétylène     | 45.70    |
| C1500035 | Maxi Metal inc. : Joint camion incendie                    | 121.30   |
| C1500037 | Écogénie inc. : Honoraires professionnels                  | 3 909.15 |
| C1500038 | Freins Démarreurs Plessis inc. : Réparation compresseur    | 279.26   |
| C1500039 | Hydro-Québec : 1245 2 <sup>e</sup> rang                    | 513.70   |
| C1500040 | Groupe CCL : Papeterie taxes                               | 582.03   |
| C1500041 | Supérieur Propane : 1245 2 <sup>e</sup> rang               | 516.61   |
| C1500042 | Maurice Junior Sirois : Comité consultatif d'urbanisme     | 50.00    |
| C1500043 | Bourgeois, Émile : Comité consultatif d'urbanisme          | 50.00    |
| C1500044 | Toshiba Solution d'affaires : Surplus de photocopie        | 13.00    |
| C1500045 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage              | 880.62   |
| C1500046 | Laboratoires Environex : Analyses d'eaux usées             | 43.12    |
| C1500047 | Laroche Guy : Moteur Fan Kenworth remb. Facture + dépl.    | 203.12   |
| C1500048 | Receveur Général du Canada : Retenues à la source          | 894.57   |
| C1500049 | Canadien National : Services sous-traités d'entretien      | 118.45   |
| C1500050 | Telus Quebec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage     | 486.55   |
| C1500051 | Municipalité Val-Alain : Bulletin municipal                | 85.13    |
| C1500052 | Supérieur Propane : Loisirs                                | 605.20   |
| C1500053 | Location d'outils Luneau : Remplacer C1400477 perdu        | 119.06   |
| C1500054 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage              | 858.32   |
| P1500003 | MRC de Lotbinière : Mandat ingénieur, frais cours d'eau    | 6 528.87 |
| P1500004 | Maxxam Analytics : Analyse eau potable                     | 239.15   |
| P1500006 | Bisson France : Comité consultatif d'urbanisme             | 50.00    |
| P1500008 | MRC de Lotbinière : Quote-part enfouissement               | 3 313.87 |
|          | Frais de déplacement                                       | 524.20   |
|          | Salaire  | 7 716.91 |

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2015-006**

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 77 404.35 \$

Caroline Fortin,  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité  
.....

2015-01-007

#### **RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la rémunération de tous les employés municipaux.

Concernant l'annexe du traitement des membres du personnel, il sera confidentiel, tel que stipulé à l'article 57 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2015-01-008 RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Trente-six mille sept cents soixante-neuf dollars (36 769 \$) pour l'année 2015, plus 23.57 \$ / heure pour les heures supplémentaires.

De plus, les frais de déplacement et de repas de la directrice générale / secrétaire-trésorière pour assister aux journées d'études et aux cours dispensés par la MRC, le MAMROT et l'ADMQ seront défrayés par la municipalité de Val-Alain, de même que les dépenses du Colloque et du Congrès de l'ADMQ, l'assurance cautionnement de la directrice générale / secrétaire-trésorière et la cotisation à l'ADMQ.

La directrice générale / secrétaire-trésorière aura trois (3) semaines de vacances payées durant l'année.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder la rémunération ci-dessus à la directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-01-009 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 101-92, CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 101-92, concernant la rémunération des élus municipaux soit amendé de la manière suivante :

À l'article 7 : on devra lire : pour l'exercice 2015, la rémunération de base et l'allocation des dépenses sont effectives au 1er janvier 2015;

À l'article 7 : on devra lire : les montants mentionnés aux articles 3, 4, 5 et 6 seront indexés à la hausse pour chaque exercice conformément aux taux de 2 % pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-01-010 CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 735.75 \$ (taxes incluses) à l'ADMQ pour le cautionnement et l'assurance de la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-01-011 MANDAT AU NOTAIRE**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires, au nom de la Municipalité de Val-Alain, en lien avec l'achat du bâtiment situé au 650, rue Principale à Val-Alain, tel que préparé par le notaire Martin Mercier.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-01-012 BAIL CAISSE DESJARDINS SUD DE LOTBINIÈRE**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser monsieur le maire à signer les documents, au nom de la municipalité, pour le bail avec la Caisse Desjardins Sud de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2015-01-013

#### ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA-FAMILLE

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la politique MADA-Famille et de la rendre disponible sur le nouveau site Web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-014

#### SITE WEB

Considérant que la municipalité désire un nouveau site web;

Considérant qu'un site web conçu avec votresite.ca permet que des modifications soient apportées au site plus simplement;

Considérant que Document Express nous a présenté une soumission pour la conception du nouveau site;

- Mise en page du site web avec textes et photos incluant les menus;
- Transfert du nom de domaine vers votresite.ca
- Mise en ligne
- Création d'un formulaire simple pour ajout à l'infolettre
- Insertion de formulaires
- Ajout d'une bande de nouvelles
- Ajout d'un script pour recherche sur le site
- Google Analytics

Prix en tenant compte des éléments ci-dessus au coût de 2 100 \$ plus taxes.

Inclure les archives du 75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse (textes, images et liens, sauf les diaporamas) au prix de 504 \$ plus taxes.

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la soumission décrite ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-015

#### RENOUVELLEMENT DES PARTAGES DE VOIES PUBLIQUES POUR LES QUADS

Considérant que le Club Sport «4» de l'Érable Inc. demande à la municipalité le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2014-2015, à savoir :

##### **Sentier 3 saisons – Printemps, Été et Automne**

- Route Seigneuriale : de l'entrée du Camping Lac Georges à la limite de la municipalité de Villeroy **200 mètres**

##### **Sentier 4 saisons**

- Rang 5 ouest : de notre accès au viaduc 261 jusqu'à la rue Henri **700 mètres**
- Rue Henri : sur toute sa longueur **500 mètres**
- Rue Turcotte : sur toute sa longueur **100 mètres**

##### **Sentier hivernal**

- Rang 5 : du Chemin Vigneault jusqu'au Domaine Le Vagabond est utilisé seulement lors des dégels de la rivière Henri **6,1 km**

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2015-01-16 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h08.

Adoptée à l'unanimité

.....

\_\_\_\_\_  
Rénald Grondin, maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Fortin, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.